Annexe à l'acte de candidature

Répartition des stagiaires par lieux de vie et par période de stage

Les stagiaires seront répartis avec le(s) tuteur(s) et dans les lieux de vie (groupes de vie / sections) suivants :

	Nom du lieu de vie (ex : petits, moyens, grands,)	Nom du tuteur concerné		Nom du lieu de vie (ex : petits, moyens, grands,)	Nom du tuteur concerné
Lieu de vie 1			Lieu de vie 6		
Lieu de vie 2			Lieu de vie 7		
Lieu de vie 3			Lieu de vie 8		
Lieu de vie 4			Lieu de vie 9		
Lieu de vie 5			Lieu de vie 10		

La répartition des stagiaires, par période de stage et par lieu de vie sera la suivante :

Périodes de stage	Si stage bloc → Dates début – fin	Nombre de stagiaires par lieu de vie								Nombre TOTAL		
	Si stage continu → Dates début – fin + périodicité	Lieu de vie 1	Lieu de vie 2	Lieu de vie 3	Lieu de vie 4	Lieu de vie 5	Lieu de vie 6	Lieu de vie 7	Lieu de vie 8	Lieu de vie 9	Lieu de vie 10	stagiaires
Période A	Exemple stage « Bloc » 01/10 au 18/10	1	1	1								3
Période B	Exemple stage « Continu » 20/10 au 20/12- mardi et jeudi			1	1							2
Période 1												
Période 2												
Période 3												
Période 4												
Période 5												
Période 6												
Période 7												
Période 8												
Période 9												
Période 10												
	TOTAL											